

M. le Président annonce ensuite deux présentations nouvelles.

M. Rouy fait à la Société la communication suivante :

NOTE SUR LE *MYOSOTIS BRACTEATA* Rouy, par **M. G. ROUY**.

La communication de M. Franchet lue à la dernière séance m'ayant mis directement en cause à propos du *Myosotis* si caractérisé du Roussillon, que j'ai appelé *M. bracteata*, je me suis rendu récemment au Muséum pour examiner de près tous les éléments du procès, et M. Franchet m'ayant obligeamment envoyé la copie du texte de sa communication, je puis aujourd'hui répondre sur tous les points aux deux botanistes qui m'ont fait l'honneur de discuter le *Myosotis bracteata* Rouy en songeant à l'assimiler au *M. hispida* Schlecht., dont il reste pour moi séparé par plusieurs espèces et absolument distinct, dans le sens le plus large du mot.

M. Franchet dit dans son travail, dès l'entrée en matière, qu'on doit « identifier complètement » la forme spéciale que j'ai décrite avec une forme antérieurement connue, le *M. hispida* Schlecht. var. *bracteata* Hochst., d'Abyssinie, qu'Alex. Braun a considérée comme espèce, et, un peu plus loin, M. Franchet déclare qu'il a vu un spécimen de *M. hispida* de Bouxwiller, c'est-à-dire d'Alsace, dont toutes les fleurs sont accompagnées de feuilles comme dans la plante d'Argelès-sur-Mer (1). Or il était déjà bizarre d'admettre qu'une plante sautait, sans transitions comme aire géographique, des sables maritimes du Roussillon au fond des montagnes de l'Abyssinie (2) ; mais, en outre, et c'est là que la question devient très intéressante, pas un des très nombreux exemplaires de *M. hispida* que j'ai vus au Muséum, avec l'aimable concours de M. Franchet, pas même ceux d'Abyssinie classés comme var. *bracteata* Hochst., n'offrent les caractères si nets que j'ai indiqués, et après moi M. l'abbé Coste, pour la plante d'Argelès-sur-Mer, et que je reproduis dans le petit tableau comparatif ci-dessous :

(1) Le texte que M. Franchet « bien voulu me communiquer porte « toutes les fleurs inférieures », ce dernier mot ajouté, ce qui change du tout au tout le cas cité, ainsi que j'ai pu le constater au Muséum.

(2) Le cas du *Trifolium tomentosum* L. cité par M. Franchet n'a rien de typique, car cette espèce n'est pas absolument une plante des plaines des régions chaudes ; en Espagne, en effet, on la trouve à Madrid et dans les montagnes de Tolède. Elle existe aussi dans la Perse méridionale et dans la Transcaucasie, c'est-à-dire à des altitudes peut-être aussi considérables que celle du lac Tchad.

MYOSOTIS BRACTEATA Rouy.

Tiges nombreuses, couchées, très rameuses, à *rameaux divariqués*.

Fleurs peu nombreuses, écartées, même les supérieures non rapprochées en grappes scorpioïdes denses, mais disposées en grappes très lâches, flexueuses en zigzag, feuillées jusqu'au sommet, c'est-à-dire chaque pédicelle étant muni d'une feuille à sa base.

Pédicelles fructifères tous étalés, quelques-uns arqués en dehors, les inférieurs deux fois environ plus longs que le calice, les supérieurs même égalant la longueur du calice ou une fois plus longs.

Calices ouverts à divisions obtusiuscules, les fructifères atténués sur le pédicelle.

MYOSOTIS HISPIDA Schldt.

Tiges moins nombreuses et moins rameuses, étalées ou dressées, à *rameaux ascendants*.

Fleurs disposées en grappes scorpioïdes denses, nues ou ± feuillées, soit à la base, soit vers leur milieu (1), mais non toutes munies de feuilles à la base des pédicelles, et sans que la disposition de l'inflorescence soit changée.

Pédicelles fructifères inférieurs égalant le calice ou de moitié plus longs, dressés, étalés ou arqués, les supérieurs plus courts que le calice ou l'égalant à peine, ascendants ou dressés.

Calices (ouverts) à divisions subaiguës, plus étroitement lancéolées, les fructifères bien plus larges et presque arrondis à la base.

Je n'ai pas un instant songé à baser l'élévation du Myosotis d'Argelès au rang d'espèce sur la présence de feuilles à la base des pédicelles *inférieurs*, car cela existe en un grand nombre de Myosotis, non seulement dans ceux cités par M. Franchet, mais encore dans plusieurs autres.

Donc, malgré mon désir d'accorder toute créance à l'opinion généralement autorisée de notre confrère, il m'est matériellement impossible, après avoir étudié, *de visu*, les documents sur lesquels il s'est appuyé, non seulement d'« identifier complètement » le Myosotis des sables

(1) Et accidentellement au delà sur les petits ramuscules latéraux, comme dans plusieurs autres Myosotis, mais non sur les grappes principales.

OBS. — Les quelques exemplaires d'Abyssinie cités par M. Franchet, dans sa Note, et provenant de Schimper, sont de petits exemplaires *rabougris* qui ont bien les grappes serrées et scorpioïdes du *M. hispida* type et n'ont même pas des feuilles à la base de tous les pédicelles; ce sont évidemment des échantillons anormaux et mal venus, qui sont néanmoins fort loin de « rappeler absolument » la plante d'Argelès, même les petits exemplaires. Quant aux autres exemplaires, de taille plus élevée, ils diffèrent *toto cælo*, par leurs grappes terminales scorpioïdes, feuillées seulement à la base, et leurs calices plus grands et à divisions très aiguës, du Myosotis d'Argelès, ainsi qu'on pourra s'en convaincre en examinant les spécimens qui se trouvent au Muséum d'histoire naturelle et les miens. Par contre, les exemplaires de grande taille des Myosotis d'Argelès, comme ceux que j'ai l'honneur de mettre sous les yeux de la Société, sont tous feuillés jusqu'au sommet, non seulement sur les rameaux, mais aussi sur les grappes principales, et à fleurs écartées; la plante est donc, elle, constante!

maritimes d'Argelès avec celui des montagnes d'Abyssinie, mais encore de rattacher notre plante au *M. hispida*. Je le conserve donc comme espèce également parce que, le *M. hispida* croissant mêlé à lui à Argelès, on ne saurait dire que c'est une forme exclusivement maritime (1).

Je serai bref pour répondre aux observations présentées par M. Malinvaud. Notre honorable secrétaire général s'est appuyé, lui, pour soutenir sa manière de voir, sur quatre points : 1° la plante d'Argelès a les poils du calice crochus ; 2° elle est à très petites fleurs ; 3° le tube de la corolle est inclus ; 4° les calices fructifères sont ouverts, tous caractères que présente aussi le *M. hispida*. Or le premier caractère est un caractère de sous-section ; il est commun, non seulement à ces deux *Myosotis*, mais aussi aux *M. pyrenaica*, *alpestris*, *silvatica*, *intermedia*, *versicolor*, *stricta*, etc. Quant à la grandeur des fleurs, elle ne signifie pas grand-chose dans le genre *Myosotis*, car bon nombre d'espèces à fleurs dites grandes ont des variétés à fleurs petites ou très petites et, par contre, d'autres espèces à fleurs ordinairement petites présentent des variétés à fleurs plus grandes ; M. Malinvaud me permettra de lui signaler notamment, et pour ne pas sortir du *M. hispida*, la var. *grandiflora* Boiss. (*Fl. orient.*, IV, p. 239) de cette espèce, qui diffère du type par « *corollæ limbus major tubo subæquilongus.* » Reste le calice fructifère ouvert ; mais, là encore, il y a des plus ou des moins, ainsi que Boissier (*loc. cit.*) l'a déjà démontré pour le *M. intermedia*, en disant : « *calycibus subclausis,* » pour le *M. stricta* var. *speluncicola* : « *calyx minus clausus,* » et pour le *M. uncata* : « *calyce subclauso.* » Enfin, pour prendre un exemple dans la flore française, le *M. Balbisiana* Jord. (*Gren. et Godr. Fl. de Fr.*, II, p. 531) a les calices fructifères ouverts et des corolles à tube, à la fin seulement, un peu plus long que le calice ! J'ajouterai même que, dans les exemplaires à petites fleurs du *M. intermedia*, les calices sont nettement ouverts, à divisions dressées, non conniventes... Ce n'est donc pas parce que le *M. bracteata* Rouy possède différents caractères qui lui sont communs avec le *M. hispida*, comme il en possède d'autres qui lui sont communs avec les *M. intermedia*, *stricta* et *speluncicola*, par exemple, que l'on peut songer à le réunir au *M. hispida*. C'est d'ailleurs, on le sait, seulement sur la disposition si curieuse de l'inflorescence, à fleurs écartées et à grappes

(1) L'analogie établie par M. Franchet, comme j'ort, entre le *M. bracteata* Rouy et le *M. littoralis* Stev., dont je place les quinze pieds de mon herbier sous les yeux de la Société, semble quelque peu audacieuse, car le *M. littoralis* a les fleurs rapprochées en grappes très scorpioïdes, très denses et nues dans les deux tiers environ de leur longueur ; le port de ce *Myosotis* est donc bien différent de celui du *Myosotis* d'Argelès, dont la description est ci-dessus.

feuillées, sur la divarication des rameaux, la flexuosité des grappes et la longueur des pédicelles supérieurs que je me suis appuyé pour créer cette intéressante espèce, au sujet de laquelle on paraît vouloir répandre beaucoup trop d'encre.

J'ai à relever aussi un reproche qui m'a été fait par M. Franchet, peut-être un peu hâtivement. — M. Franchet dit, en effet, dans sa Note, que la section *Gymnomyosotis* A. DC. n'existe pas, puisque l'« *unique* » particularité sur laquelle elle repose (absence d'écaillés à la gorge de la corolle) n'est pas réelle, parce que parfois le *M. spathulata* Forst. lui-même et le *M. bracteata* Rouy sont munis d'écaillés, ainsi qu'il l'a constaté. Il est parfaitement exact que le Myosotis d'Argelès a des écaillés à la gorge, et l'on pourra remarquer que je n'ai nullement dit, dans ma diagnose, qu'il n'en avait pas. Alors, pourquoi l'avez-vous mis dans la section *Gymnomyosotis*? me demande M. Franchet. Tout simplement parce que cette section n'a pas été seulement caractérisée, comme il semble le croire, par l'*unique* absence d'écaillés, donnée de peu de constance, en effet, mais aussi par le caractère suivant : « *Flores secus caulem foliosum e medio sparsi solitarii extra-axillares,* » caractère très net qui donne au *M. spathulata* Forst. et à son seul voisin, le Myosotis d'Argelès, leur facies si spécial (1). — Donc, si l'on supprime, comme section, la section *Gymnomyosotis*, ce à quoi je ne vois nul inconvénient, il faut, du moins, conserver comme espèces les *M. spathulata* Forst. et *M. bracteata* Rouy, dans la section *Eumyosotis*, où ils prennent place à la fin, après le *M. speluncicola* (2) de France et d'Asie Mineure.

D'autre part, je dois changer aujourd'hui le nom que j'ai attribué à la plante du Roussillon, car M. Franchet et moi nous avons vu au Muséum une étiquette du Myosotis d'Abyssinie portant la mention : « *M. bracteata* Alex. Braun = *M. hispida* var. *bracteata* Hochst. » Nous ne savons encore où Alex. Braun a publié son espèce, ou même s'il l'a publiée, ce sera probablement l'objet de recherches ultérieures; mais, en tout cas, il convient, dans le doute, d'attribuer un autre nom à la plante si singulière du Roussillon, et je l'appelle : MYOSOTIS RUSCI-

(1) M. de Candolle a indiqué, comme suit (*Prodromus*, t. X), la disposition des fleurs pour ses diverses sections du genre :

Sect. *Eumyosotis* A. DC. — Flores racemoso-scorpioides.

Sect. *Exarrhena* A. DC. — Racemi ebracteati, apice scorpioides.

Sect. *Gymnomyosotis* A. DC. — Flores secus caulem foliosum e medio sparsi solitarii extra-axillares.

Sect. *Strophostoma* Endl. — Flores remoti, racemis hinc inde basi foliosis.

(2) Dont le *M. Alberti* H. et H., du Var, est une variété *grandiflora* Rouy.

NONENSIS, avec la variété *Godeti* Coste pour la forme à fleurs bleues (1), en faisant remarquer que, si Alex. Braun différenciait déjà du *M. hispida* la plante d'Abyssinie, le Myosotis d'Argelès, bien autrement distinct et présentant de tout autres caractères, est à *fortiori* encore une meilleure espèce, qui a quelque ressemblance de port avec de petits exemplaires de *M. sparsiflora*, d'une autre section d'ailleurs par ses nucules caractéristiques. On pourra s'en convaincre, du reste, facilement, ma plante devant être publiée dans des exsiccatas numérotés et ayant déjà été distribuée à nombre de botanistes français.

Mais j'irai plus loin, quant au fond même de la question soulevée par M. Franchet au sujet du Myosotis roussillonnais, c'est-à-dire l'entraînement ou mieux la condescence, terme adopté actuellement par les botanistes. Je ne vois nullement son application générale dans les cas cités par M. Franchet, même pour le Myosotis d'Abyssinie. On sait ce qu'est la condescence des pédicelles avec la tige ou les rameaux, et l'on peut la résumer ainsi : issue régulière des pédicelles, *sur un axe normalement feuillé*, au-dessus des feuilles à l'aisselle desquelles ils naissent en réalité ; cet état de choses s'observe notamment dans les Solanées, les Borraginées et les Asclépiadées. Dans les quelques exemplaires de Myosotis dont a parlé M. Franchet, et qu'il a choisis parmi les centaines d'échantillons de *Myosotis hispida* qui existent au Muséum, les pédicelles sont en énorme majorité normalement situés et n'offrent rien d'extraordinaire ; ce sont les grappes, ordinairement nues, qui sont anormalement et irrégulièrement feuillées et, exceptionnellement encore, présentent, dans les petits exemplaires plus ou moins mal venus, un ou deux pédicelles condescents sur quinze

(1) Voici ce que m'écrivait, à ce sujet, M. Debeaux : « M. Neyraut, qui est, comme vous le savez déjà, un chercheur heureux et infatigable à la fois, a revu déjà les points explorés par la Société de botanique. Il a parcouru en juin dernier la plage d'Argelès et rapporté en bons fruits le fameux Myosotis dont je n'ai trouvé nulle part la description, ce qui me fait supposer que vous avez fait une nouvelle acquisition pour la flore de France. Le Myosotis d'Argelès, dont j'ai des spécimens en fruits mûrs, se rapproche par ses nucules brunes, luisantes, acuminées aux deux extrémités, du *M. stricta*, et c'est tout ce que je peux dire à son sujet. Vous me ferez le plus grand plaisir de me dire si vous avez trouvé le nom de cette plante et, dans le cas où vous la décririez comme espèce nouvelle, de me faire savoir le nom que vous lui imposez. Ce serait encore là une bonne plante qui ferait honneur à la future deuxième série de *Notes* dont je tâche de réunir peu à peu les éléments. »

M. l'abbé Coste, qui a vu sur le terrain, à Argelès, les *Myosotis ruscinonensis* et *hispida* croissant ensemble, les estime, comme moi, différents (voy. *Bulletin*, XXXVIII, p. 268) ; l'influence du milieu, supposée par M. Malinvaud, est donc nulle pour ce cas. Le *M. ruscinonensis* (*M. bracteata* Rouy non Alex. Braun) reste une espèce jusqu'à présent particulière au Roussillon, mais qui cependant sera peut-être trouvée en Catalogne, espèce analogue à l'*Armeria ruscinonensis* Gir. ; sa découverte n'a rien de bien surprenant, car tous les ans on fait dans cette très riche région des constatations des plus intéressantes.

ou vingt que possède la grappe. Il n'y a donc pas condescence ou entraînement constant et régulier des pédicelles comme par exemple, dans les Tilleuls, où le pédicelle est normalement condescence avec la bractée, mais, simplement, foliosisme exagéré et accidentel des axes et surtout des ramuscules floraux, ce qui est tout autre chose, on en conviendra ; c'est-à-dire que certains pieds de *Myosotis* présentent accidentellement des feuilles où il n'y en a généralement pas, rien de plus.

Par contre, dans tous les exemplaires que j'ai vus des *Myosotis spathulata* Forst. et *M. ruscinonensis* Rouy, les caractères des grappes feuillées jusqu'au sommet et à pédicelles naissant normalement à l'aisselle des feuilles, les florifères non densément scorpioïdes au sommet et à fleurs peu nombreuses, écartées, sont la règle générale, et c'est ce qui distingue si nettement, même à première vue, ces deux espèces des autres *Myosotis*.

Je ne sais si les quelques remarques que je viens d'avoir l'honneur de soumettre à la Société auront la bonne fortune de convaincre M. Franchet, car, en ces matières, « *tot capita quot sensus* » ; mais j'avais le devoir, après son article, de relever une assimilation trop hasardée, basée sur une donnée à peine applicable aux cas cités d'après les spécimens examinés, et de montrer, en un mot, que l'élévation du petit *Myosotis* d'Argelès au rang d'espèce, j'ajoute même d'espèce de premier ordre, comme les *M. spathulata* ou *M. sparsiflora*, n'avait pas été faite à la légère, sans réelles et sérieuses raisons d'être.

M. Franchet dit qu'il ne change rien à sa première opinion, et, pour montrer quelle influence peut exercer l'entraînement sur l'inflorescence de certains *Myosotis*, il fait voir à la Société deux exemplaires de *M. sparsiflora*, dont l'un a toutes ses fleurs en grappes nues et l'autre presque toutes ses fleurs extra-axillaires. Il fait également passer sous les yeux de ses collègues des spécimens du *M. hispida* var. *bracteata* d'Abyssinie dans lesquels on observe des rameaux floraux complètement nus et d'autres dont les fleurs sont intercalées aux feuilles.

M. Rouy dit persister à ne voir, dans les échantillons abyssiniens de *M. hispida*, aucun phénomène de condescence, mais seulement un foliosisme excessif sur les ramuscules, les grappes terminales étant d'ailleurs nettement scorpioïdes et nues comme dans le type.

M. Malinvaud maintient ses précédentes déclarations (1) au

(1) Voyez plus haut, pages 331-332.

sujet des véritables affinités du curieux *Myosotis* d'Argelès. Il en met sous les yeux de ses confrères de nombreux échantillons qu'il a reçus de M. l'abbé Coste et dont quelques-uns offrent des caractères très nettement intermédiaires à ceux du type *hispida* et de la variété *bracteata*; l'un d'eux notamment présente d'une façon tout à fait démonstrative la grappe nue au sommet de la tige principale comme dans le type, tandis que tous les rameaux ont des grappes entièrement feuillées reproduisant exactement la variété.

M. Franchet est d'avis qu'il faudra, si l'on veut obtenir le *M. bracteata*, choisir les échantillons. Il montre plusieurs pieds de la plante d'Argelès dont les fleurs supérieures sont nues.

M. Rouy dit que les exemplaires montrés par M. Malinvaud, à grappes scorpioïdes et nues au sommet, ne correspondent nullement aux sept exemplaires authentiques sur lesquels il a édifié son *Myosotis ruscinonensis* et qu'il met à nouveau sous les yeux de la Société, les seuls qu'il ait reçus de MM. Godet et Neyraut, tous parfaitement semblables. Il ajoute que les spécimens envoyés à M. Malinvaud ne répondent pas à la diagnose donnée par lui et par M. Coste; il y aurait donc, selon lui, confusion, car ces derniers *Myosotis* ne sont que des formes à peine distinctes du *M. hispida*, lequel est commun dans la région méditerranéenne; M. Rouy croit dès lors devoir préciser aussi exactement que possible, d'après l'étiquette de M. Neyraut, l'habitat du *M. ruscinonensis*: « *Plage d'Argelès-sur-Mer : entre le grau de la Massane et le pied des Albères.* »

M. Malinvaud, au sujet du *Myosotis sparsiflora* dont M. Rouy avait cru devoir rapprocher son *M. bracteata*, rappelle qu'il s'en éloigne ainsi que de tous les autres *Myosotis* de la flore française par le très important caractère de la caroncule blanchâtre que présente l'aréole basilaire des nucules. Cette note différentielle a même paru suffisante à quelques auteurs pour créer le genre *Strophostoma*.

M. Franchet demande à M. Malinvaud quelle est actuellement l'opinion de M. l'abbé Coste qui a étudié cette plante particulièrement.

M. Malinvaud répond que M. l'abbé Coste, à la suite d'une étude très approfondie qu'il a faite du *Myosotis* litigieux d'Argelès à

l'aide des nombreux échantillons qu'il avait rapportés, n'hésite pas aujourd'hui à le rattacher, comme variété, au *M. hispida* (1).

M. Jeanpert, vice-secrétaire, lit la Note suivante :

FLEUR ANORMALE SUR LES ROSIERS CULTIVÉS, par **M. GUINIER**.

Après la floraison, il se produit accidentellement, sur les Rosiers cultivés, des fleurs anormales que j'observe pour la seconde fois. A l'aisselle d'une des feuilles les plus voisines d'une rose de première fleuraison il se développe un bourgeon qui donne naissance à une fleur munie d'un pédoncule court et dépourvu de feuilles ou bractées quelconques. Cette fleur est moins double que les premières roses ; je l'ai vue une fois simple, à cinq pétales et semblable, pour l'apparence et même l'odeur, à la fleur de l'Églantier. Mais ce que cette fleur anormale a de particulier, c'est l'absence de ce réceptacle creusé au sommet du pédoncule sur les parois duquel sont insérés les ovaires, disposition si caractéristique de la rose. Ici les ovaires sont saillants au milieu de la fleur, et le pédoncule n'est pas renflé au-dessous du calice.

M. Duchartre fait ressortir l'intérêt du fait tératologique signalé par M. Guinier et regrette que notre collègue n'ait pas donné plus de détails sur un phénomène aussi curieux.

M. le Secrétaire général donne lecture de la communication suivante :

TROISIÈME NOTE SUR LA FLORE D'ALGÉRIE (2), par **M. Alfred CHABERT**.

Ranunculus saniculæfolius Viv. *Fl. Lyb.* p. 29 et tab. XI, fig. 2. — A été signalé en Algérie par plusieurs botanistes qui l'ont confondu avec les formes de *Batrachium* à long style voisines du *R. aquatilis* L.; l'un d'eux, M. Battandier (*Fl. d'Alg.* p. 7), dit même qu'il y est très commun

(1) Ce Myosotis, étudié *sur place* par M. l'abbé Coste, ce qui donne une valeur spéciale à ses observations, a été par lui centurié, à l'endroit précis où l'avait découvert M. Godet et sur les indications de ce dernier. Il sera distribué dans divers exsiccatas numérotés, notamment dans celui publié par la *Société pour l'étude de la flore française* récemment fondée: on y trouve, sous le n° 65, le « *M. hispida* Schlecht. var. *bracteata* Hochst. form. *flore cæruleo* (*M. Godeti* Coste) », et, sous le n° 66, le « *M. hispida* var. *bracteata* Hochst. flore albo (*M. bracteata* Rouy) ». M. Ch. Magnier publiera aussi ces deux formes dans son *Flora selecta*.

(2) Voyez *Bulletin de la Société botanique*, t. XXXVI, pp. 15 et 317. — Les espèces ou variétés non indiquées dans le *Compendium* de Cosson et la *Flore de l'Algérie* de MM. Battandier et Trabut sont précédées d'un astérisque.